

Chine

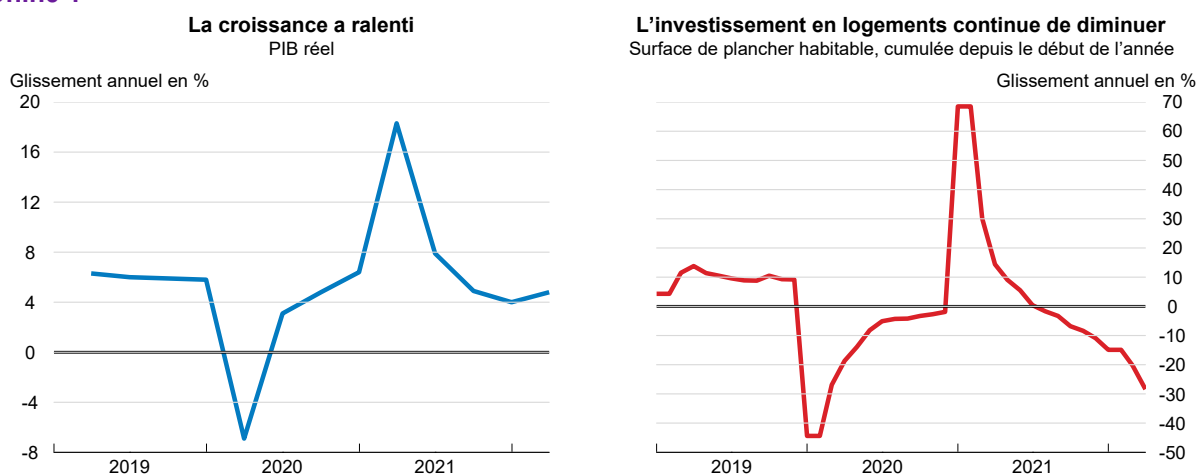
La croissance économique refluera à 4.4 % en 2022, avant de rebondir à 4.9 % en 2023. Dans un contexte de difficultés grandissantes, la croissance sera soutenue par l'investissement dans la transition climatique et la concentration en début de période de projets d'infrastructure. L'investissement immobilier restera faible en raison de la poursuite des défaillances de promoteurs et des anticipations de baisse des prix. Les exportations demeureront relativement vigoureuses à mesure que les entreprises continueront de gagner des parts de marché. Les effets de confiance négatifs liés à la poursuite des confinements, conjugués à une protection sociale inadéquate, pèseront sur la consommation. Les amples réserves de pétrole et de céréales dont dispose la Chine atténueront l'impact de la montée des cours mondiaux de l'énergie et des produits alimentaires.

La politique monétaire est devenue plus expansionniste du fait d'une série de baisses de taux d'intérêt et de réductions du coefficient de réserves obligatoires, mais l'assouplissement ne sera pas marqué. La politique budgétaire deviendra plus accommodante à mesure que le poids relatif des dépenses d'infrastructure augmentera, même si l'utilisation des réserves budgétaires se traduira par une diminution du déficit global. Il faudrait axer davantage les mesures budgétaires sur l'investissement dans les énergies renouvelables et sur la transition énergétique pour atteindre les objectifs d'atténuation du changement climatique. Les récentes mesures adoptées pour créer un marché intérieur unique sont bienvenues, et le démantèlement progressif des monopoles administratifs devrait être accéléré.

La politique « zéro COVID » a été maintenue

La croissance du PIB en glissement trimestriel a reflué à 1.3 % au premier trimestre de 2022, alors qu'elle s'établissait à 1.5 % au quatrième trimestre de 2021. Cette évolution tient en partie aux mesures rigoureuses toujours appliquées pour empêcher la propagation du COVID-19, qui se sont traduites par des confinements stricts dans des centres économiques clés comme Shanghai et Beijing. Elles ont été maintenues au deuxième trimestre de 2022, perturbant l'activité économique. Près de 90 % de la population ont été vaccinés avec des vaccins produits en Chine jugés moins efficaces que ceux utilisés

Chine 1



Source : CEIC.

StatLink  <https://stat.link/dj4hqr>

Chine : Demande, production et prix

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chine	Prix courants trillions de CNY	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
PIB aux prix du marché	91.9	6.0	2.2	8.1	4.4	4.9
Demande intérieure totale	91.3	5.9	1.6	6.3	2.9	4.9
Exportations de biens et services	17.5	1.3	3.0	16.2	7.3	5.5
Importations de biens et services	17.0	0.4	-0.3	7.7	-0.3	5.3
Exportations nettes ¹	0.6	0.2	0.6	2.0	1.6	0.4
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	1.3	0.5	4.4	3.1	1.4
Indice des prix à la consommation	—	2.9	2.5	0.8	2.0	3.0
Solde financier des administrations publiques ² (% du PIB)	—	-3.7	-6.9	-6.6	-6.5	-6.6
Balance budgétaire principale ³ (% du PIB)	—	-2.8	-3.7	-3.1	-2.8	-3.0
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	0.7	1.7	1.8	3.0	3.1

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

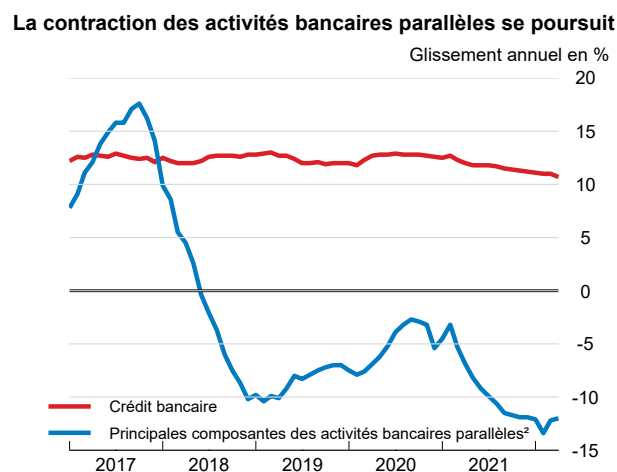
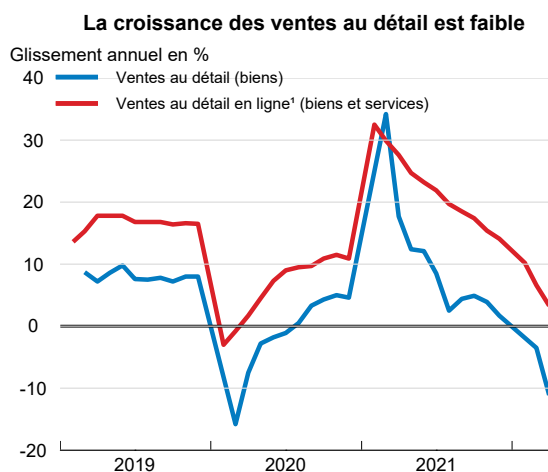
2. Prend en considération les soldes de l'ensemble des quatre comptes budgétaires (compte général, compte de fonds, caisses de sécurité sociale et comptes des entreprises publiques).

3. Le solde budgétaire global est le solde officiel défini comme la différence entre les recettes et les dépenses. Les recettes comprennent : les recettes du budget général, les recettes du fonds central de stabilisation et l'ajustement budgétaire infranational. Les dépenses comprennent : les dépenses du budget général, le renflouement du fonds central de stabilisation et le remboursement du principal de la dette infranationale.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 111.

StatLink  <https://stat.link/6g8djh>

Chine 2



1. Données cumulées depuis le début de l'année.

2. Les principales composantes des activités bancaires parallèles correspondent aux prêts pour compte de tiers, aux prêts de sociétés fiduciaires et aux acceptations bancaires non décotées.

Source : CEIC.

StatLink  <https://stat.link/g0w3ub>

dans les pays de l'OCDE. De plus, la part des personnes âgées dans la population non vaccinée est élevée. Toutes les personnes contaminées restent contraintes à l'isolement collectif et des millions de personnes sont confinées. Ces mesures créent une demande de nouvelles structures d'isolement, ainsi que de nouveaux emplois dans les maisons de quartier et les sociétés de livraison, mais ces investissements sont moins productifs que ceux, par exemple, réalisés dans des infrastructures indispensables. Le secteur des services et la consommation ont été particulièrement touchés. Dans l'automobile, les chaînes d'approvisionnement ont subi des perturbations, ce qui a contribué à freiner la progression des exportations. La croissance de l'investissement ralentit, certaines de ces composantes, telles que l'investissement immobilier, s'affaiblissant. La rigueur des règles destinées à freiner l'investissement (la politique des « trois lignes rouges » fondée sur des ratios financiers, ainsi que le plafonnement des prêts immobiliers par type de banque) et la hausse des prix dans l'immobilier a conduit à un durcissement des conditions de liquidité pour les sociétés immobilières et à des défauts de paiement, même parmi les plus grandes d'entre elles.

Les retombées de la guerre en Ukraine se sont essentiellement fait sentir *via* les marchés mondiaux, ni l'Ukraine ni la Russie n'étant un partenaire économique important de la Chine (sachant que l'inverse n'est pas vrai). Les cours des produits énergétiques et matières premières importés sont montés en flèche, mais la répercussion de cette envolée sur les prix à la consommation est limitée par la structure de la consommation, qui se caractérise par une forte proportion de produits alimentaires ayant un faible contenu en importations. Le déblocage des réserves d'huiles alimentaires a contribué à juguler la hausse des prix des produits alimentaires, malgré les augmentations de prix observées sur les marchés internationaux dues à la guerre en Ukraine. L'ampleur des réserves de céréales dont dispose la Chine et les restrictions aux exportations sous forme de quotas atténueront l'impact de la montée de leurs cours mondiaux sur l'inflation intérieure et réduira le risque de pénuries. Néanmoins, les contraintes exercées par les confinements sur l'offre de produits alimentaires frais ont commencé à tirer vers le haut l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), puisque l'inflation globale a atteint 2.1 % en glissement annuel au mois d'avril (même si l'inflation sous-jacente est restée faible, à 0.9 %). Le remplacement d'une partie des importations de pétrole brut par des achats, à la Russie, de pétrole ouralien à prix réduit contribue également à juguler les tensions inflationnistes.

La politique monétaire et la politique budgétaire seront plus expansionnistes

La politique monétaire devrait prendre une orientation plus accommodante. Le coefficient de réserves obligatoires et le taux d'intérêt de référence ont été réduits à deux reprises depuis novembre 2021, et l'on suppose que de nouvelles baisses modérées devraient avoir lieu, même si les marges de manœuvre sont assez limitées. Les risques financiers ont diminué, mais des vulnérabilités subsistent. Des incidents de crédit liés au marché immobilier ont entraîné un durcissement des conditions d'emprunt pour les entreprises de ce secteur ainsi que pour d'autres emprunteurs à haut risque, et le freinage de l'expansion du secteur bancaire parallèle s'est accentué. Cela a conduit à une légère augmentation des taux d'intérêt informels, qui reflètent le risque de crédit des petites entreprises privées. La proportion de biens non vendus ayant atteint son plus haut niveau depuis treize ans, de nombreuses villes ont pris des mesures de relance, comme l'octroi aux primo-accédants à la propriété de subventions forfaitaires ou au mètre carré, l'instauration de réductions d'impôts, ou l'assouplissement des critères d'admissibilité des dossiers d'acquéreurs de logement. En mai, le plancher des taux d'intérêt hypothécaires applicable aux primo-accédants a été abaissé à l'échelle nationale. De récentes directives laissent augurer un assouplissement des restrictions relatives au financement des promoteurs immobiliers et des structures de financement des collectivités locales. Une résolution ordonnée des défauts sur obligations contribuera à affiner la tarification des risques et à éliminer progressivement les garanties implicites. L'endettement des entreprises s'est stabilisé à un niveau très élevé, aux alentours de 155 % du PIB. Il faudrait donc que le processus de désendettement se poursuive.

La politique budgétaire soutiendra l'activité sous la forme d'allègements d'impôts et de redevances ainsi que de dépenses financées à partir de réserves budgétaires. S'y ajoute un ample effet de report découlant des produits non dépensés d'émissions d'obligations locales spécialisées de 2021. En outre, les versements ponctuels de dividendes à l'État actionnaire par les entreprises d'État du secteur financier, équivalant à 0.8 % du PIB, seront consacrés en partie à des investissements en infrastructures. L'obligation imposée récemment aux structures de financement des collectivités locales de ne lancer des projets d'infrastructure qu'après les avoir budgétés contribue à limiter les éléments de passif éventuel, même si elle restreint leurs activités. Afin de mieux mobiliser ces structures au service de la dynamique d'investissement dans les infrastructures, les autorités vont faciliter leur accès aux financements.

La croissance retrouve sa trajectoire d'avant la pandémie

La croissance du PIB va nettement décélérer en 2022, en raison du ralentissement suite au fort rebond observé en 2021 et de l'effet des suspensions d'activités liées à la pandémie, avant de retrouver en 2023 la trajectoire de ralentissement progressif sur laquelle elle s'inscrivait avant la pandémie. Financé par des obligations émises l'année dernière et dynamisé par la concentration des projets en début de période par les autorités, l'investissement en infrastructures se redressera, ce qui compensera en partie le fléchissement de l'investissement immobilier. La nouvelle augmentation attendue des défaillances d'entreprises améliorera la tarification des risques, mais elle pourrait avoir un impact négatif sur les banques et les sociétés fiduciaires, ainsi que sur d'autres investisseurs privés et institutionnels. De nouvelles vagues de contaminations par le virus auront probablement lieu, ce qui pèsera sur la consommation, même si cet effet de freinage sera plus limité qu'au début de 2022 à supposer que les nombres de cas continuent de diminuer. L'inflation mesurée par l'IPC augmentera quelque peu, étant donné les contraintes exercées sur l'offre par les confinements tirant vers le haut les prix des produits alimentaires frais et la hausse des cours de l'énergie et des produits alimentaires se répercutant en partie sur les prix à la consommation, mais elle demeurera modérée. La stabilité des approvisionnements en énergie et en céréales contribuera de manière essentielle à limiter les augmentations de prix.

La situation sanitaire représente toujours un risque majeur de révision à la baisse, sur fond de poursuite des vagues épidémiques donnant lieu à des mesures rigoureuses d'isolement. L'absence de reconnaissance mutuelle des certificats de vaccination empêche la réouverture des frontières. De nouveaux incidents de crédit et un désendettement désordonné dans un secteur immobilier déjà en difficulté pourraient entraîner la défaillance de petites banques et d'établissements bancaires parallèles. À l'inverse, un assouplissement des mesures prudentielles et une promotion de l'investissement dans l'immobilier pourraient alimenter la bulle et causer des perturbations plus importantes par la suite. Un assouplissement de la réglementation environnementale visant à remédier aux pénuries d'électricité stimulerait la production à court terme, mais compliquerait la réalisation des objectifs environnementaux à long terme.

Mettre la crise à profit pour engager des réformes essentielles

Des réformes fondamentales destinées à renforcer la concurrence soutiendraient la reprise économique au sortir de la pandémie. Les autorités devraient notamment assouplir les restrictions à l'entrée sur le marché et aux activités des entreprises privées et étrangères, et supprimer progressivement les privilèges des entreprises d'État et autres entités publiques, en particulier les garanties implicites de l'État. Les monopoles administratifs, qui disposent souvent des droits exclusifs de fourniture de certains biens et services, devraient être démantelés. Les mesures prises récemment pour créer un marché intérieur unique sont bienvenues. Une meilleure protection des consommateurs pourrait également stimuler la concurrence. Les autorités devraient instaurer des conditions de concurrence équitables et assurer le respect de la neutralité concurrentielle de manière cohérente et systématique, afin d'éviter les effets d'incertitude et les effets de confiance négatifs découlant d'une application de la réglementation au cas

par cas. Mieux se préparer à faire face à de futures épisodes épidémiques – qui surviendront selon toute probabilité – notamment en vaccinant les non vaccinés et en améliorant l'efficacité des doses de rappel, permettrait d'amoinrir les perturbations de l'activité économique. L'objectif de croissance actuel de l'ordre de 5.5 % est relativement ambitieux, et les fonds disponibles devraient être ciblés sur les nouvelles technologies de décarbonation des processus industriels, ce qui contribuerait également à la réalisation des objectifs climatiques. En outre, les pénuries occasionnelles d'électricité devraient inciter à accélérer la transition vers les énergies renouvelables. Étant donné que la production d'énergies renouvelables est maintenant économiquement viable et que les subventions dont elle fait l'objet sont progressivement supprimées, il conviendrait d'affecter davantage de fonds au soutien de la transition vers la neutralité carbone.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 1

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/62d0ca31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Chine », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/4002592a-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.